

INTRODUCTION

Dans son programme de 1990-1991, l'Ambassade du Canada à Paris considère les "poissons, fruits de mer et autres produits connexes" comme un sous-secteur prioritaire des activités de la mission concernant le développement des exportations.

Le présent rapport vise à:

- sensibiliser les exportateurs de poisson canadiens aux débouchés offerts par la France.
- fournir aux exportateurs assez de renseignements pour leur permettre de décider s'ils convient d'explorer le marché de manière plus approfondie.
- faciliter le contact avec les acheteurs français de poisson.
- fournir des renseignements utiles aux voyageurs de commerce canadiens, leur donner des indications sur les services offerts et sur les mesures prises en faveur des exportateurs de poisson canadiens par les autorités du gouvernement canadien.
- favoriser l'élaboration des priorités et des plannings, renseigner sur la concurrence rencontrée sur le marché, et orienter les efforts de commercialisation des produits de la pêche canadiens en France.

On a pris soin de vérifier l'exactitude des renseignements consignés dans ce rapport. Cependant, lors de transactions commerciales, on prendra soin de se faire confirmer tous les éléments importants par l'acheteur, et d'observer rigoureusement les spécifications des autorités et des importateurs français.

Nous aimerions connaître les résultats, quels qu'ils soient, des efforts de nos exportateurs sur le marché français du poisson. Que l'on veuille bien également nous signaler toute erreur ou omission relevée dans ce document.

Si vous désirez de plus amples renseignements sur les possibilités d'exportation vers la France, veuillez vous mettre en rapport avec les délégués commerciaux du centre de commerce international le plus proche de chez vous, ou avec la Direction de l'Expansion du Commerce et de l'Investissement en Europe de l'Ouest, ou la Direction des Pêches du Ministère des Affaires Extérieures à Ottawa. Vous trouverez en annexe 2 les coordonnées des personnes à contacter.